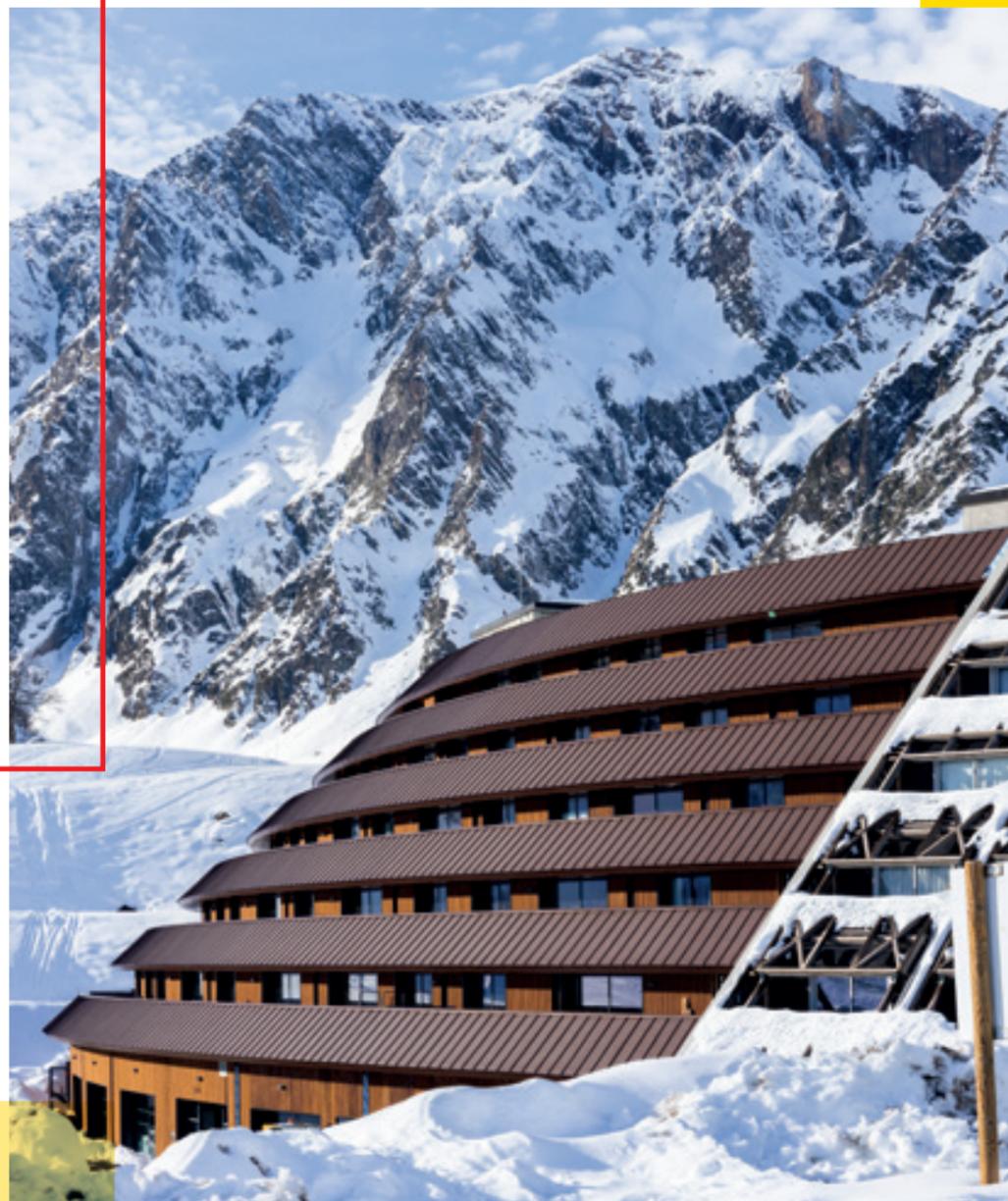


# CONSTRUIRE DURABLEMENT L'AVENIR DE L'OCCITANIE

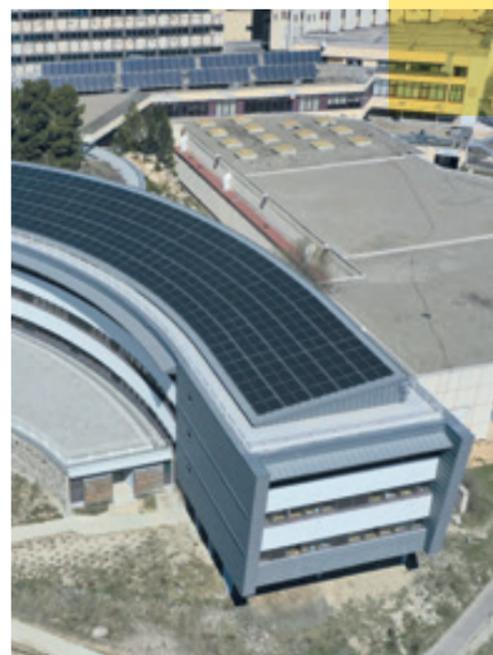
RAPPORT RSE 2024

# SOMMAIRE

- 03 Avant-propos
- 04 Chiffres clés
- 06 Une démarche co-construite
- 08 Modèle d'affaires
- 10 Notre politique RSE
- 13 **ENGAGEMENT N°1**  
Garantir la transparence et la probité dans notre gouvernance
- 17 **ENGAGEMENT N°2**  
Réduire notre impact environnemental
- 23 **ENGAGEMENT N°3**  
Contribuer à l'épanouissement de nos collaborateurs
- 29 **ENGAGEMENT N°4**  
Être aux côtés de tous les territoires
- 32 Une démarche qui nous ressemble et nous rassemble
- 33 Feuille de route ARAC - CEC



Résidence de tourisme Crystal, à Piau Engaly (65)



Toiture photovoltaïque de l'internat Perrine Laffont, Font-Romeu (66)

# AVANT-PROPOS

FIN 2020, L'ARAC A LANCÉ UNE DÉMARCHE RSE AVEC POUR OBJECTIFS DE DEVENIR UNE ENTREPRISE PLUS VERTUEUSE ET DE REMPLIR NOTRE DEVOIR D'EXEMPLARITÉ AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME DU TERRITOIRE.

**NOTRE AMBITION : ÊTRE UN ACTEUR DU CHANGEMENT.**



**AURÉLIEN JOUBERT,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'ARAC OCCITANIE

« La RSE est une véritable opportunité, dont les apports sont infinis sur tous les plans, à la fois sur nos opérations comme au sein de l'entreprise. En effet, de notre engagement dans une stratégie toujours plus responsable et régénérative dépendra notre capacité d'innovation et de transformation, pour répondre aux nouveaux enjeux des territoires, de leurs habitants et plus largement du vivant. Dans une Occitanie frappée de plein fouet par le changement climatique, nous sommes un acteur de l'adaptation et du changement, vers un monde plus résilient. »

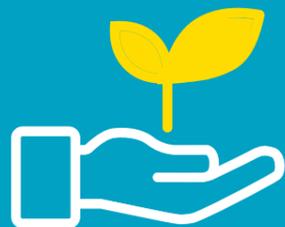
# LES CHIFFRES CLÉS 2024

## RSE



**94,7%**

DE CLIENTS SATISFAITS  
EN 2024 CONTRE 97%  
EN 2023



**1 ETP**

DÉDIÉ AUX MESURES  
ÉCOLOGIQUES  
COMPENSATOIRES



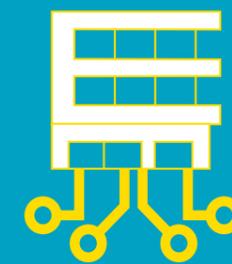
**3,5%**

DE TAUX  
D'ABSENTÉISME  
CONTRE 3,1% EN 2023



**124**

COLLABORATEURS



**400**

OPÉRATIONS EN  
ÉCO-CONSTRUCTION

**11,4  
M€**

C.A. SOCIÉTÉS

**72%**

DES SALARIÉS ONT RÉALISÉ  
AU MOINS 1 FORMATION  
CONTRE 91% EN 2023



**92.5%**

TAUX DE RESPECT DE  
LA DATE DE LIVRAISON  
EN 2024 CONTRE 92%  
EN 2023

**205  
M€**

DE DÉPENSES LIÉES  
AUX OPÉRATIONS

# UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUITE

La volonté de l'ARAC est d'inclure les collaborateurs dans ce projet. Parce que nous sommes convaincus que plus qu'une simple sensibilisation, c'est une participation active de l'ensemble des équipes à la démarche qui nous permet de relever, ensemble, les défis environnementaux, sociaux et sociétaux auxquels nous sommes confrontés.

## Une équipe RSE renforcée par un groupe de travail « sobriété »

Depuis 2021, la RSE est rattachée à la Direction de la communication de l'ARAC. À la fin de son alternance, Nathan Herranz, chargé de mission RSE, a été embauché en CDD jusqu'au 1er septembre 2024, pour renforcer l'équipe et effectuer le second bilan carbone. Fin 2023, notre Chargée de Mission QSE, Prune Pegot, a également rejoint l'équipe RSE à temps partiel. En juin 2024, un groupe de travail interne s'est réuni sur la thématique de la « Sobriété et de l'optimisation des usages ». Piloté par Ludovic Arbaud et Marion Guichard, il a permis d'enrichir la réflexion collective sur la feuille de route environnementale de l'ARAC, notamment en termes de réduction de nos émissions de GES.

## L'IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE

À l'issue d'un travail collectif de réflexion sur l'identité de notre agence, l'équipe du Comité de Direction et les managers de l'ARAC ont défini en 2022 la **raison d'être**, les **valeurs** et la **vision** de l'agence.



Groupe de travail sobriété

### RAISON D'ÊTRE

Elle exprime notre mission fondamentale et le but ultime de l'ARAC, elle guide toutes nos décisions et nos actions.

**Imaginer,  
Construire et  
Aménager  
durablement  
les territoires  
d'Occitanie.**

### VALEURS

#### I Intérêt général

C'est une valeur qui motive la plupart d'entre nous : nous agissons pour le bien commun plutôt que pour des intérêts individuels ou particuliers. Nos domaines couvrent des secteurs tels que l'éducation, l'infrastructure publique, la santé...

#### I Écoute

Cette valeur est essentielle dans notre métier, car elle nous permet d'apporter des réponses adaptées aux enjeux de nos clients.

#### I Engagement

Nous avons fait le choix de nous investir et de nous impliquer activement dans notre mission.

#### I Solidarité

Nous nous soutenons les uns des autres en cas de besoin. Nous sommes conscients de nos responsabilités et faisons preuve d'empathie.

### VISION

**Ensemble,  
toujours  
plus agiles,  
au service  
de l'intérêt  
général.**

Notre agilité nous permet de réaliser nos missions – **répondre aux demandes des actionnaires et/ou des clients** – tout en nous adaptant au contexte économique, environnemental, social et politique.

Cette capacité d'adaptation constitue un gage majeur de pérennité sans perdre de vue notre ADN : **l'intérêt général des territoires et des habitants d'Occitanie.**

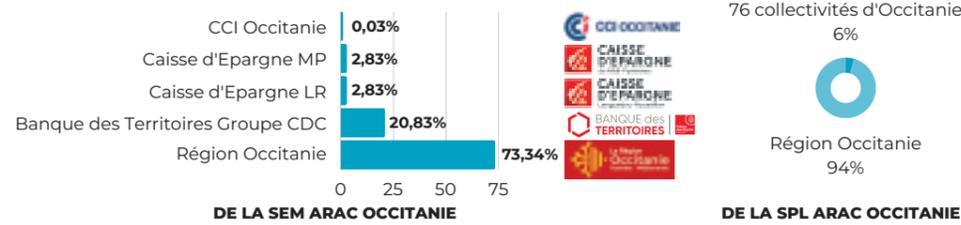
# NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

## NOS PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

### NOS COLLABORATEURS

- Les salariés ARAC
- Les salariés GIE (Groupement d'intérêt économique)

### NOS ACTIONNAIRES ET CLIENTS PUBLICS



### NOS PARTENAIRES ET CLIENTS PRIVÉS

- Les entreprises d'Occitanie
- Les promoteurs
- Les banques
- Les commissaires aux comptes
- Les consulaires

### NOS FOURNISSEURS

- Les bureaux d'études, architectes
- Les entreprises dans le secteur de la construction
- Les fournisseurs de moyens généraux

### LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Les utilisateurs des équipements
- Les riverains
- Les candidats

### LES POUVOIRS PUBLICS

- L'EPF
- La CRC
- Le CEN
- La préfecture
- La DIRECCTE
- L'URSSAF
- L'ADEME

## LES RESSOURCES UTILISÉES

### CAPITAL HUMAIN



### CAPITAL FINANCIER

- Un actionariat public et privé engagé

SEM ARAC OCCITANIE  
**62,5M€**  
DE CAPITAL AVEC UN ACTIONNARIAT PUBLIC ET PRIVÉ

SPL ARAC OCCITANIE  
**1,8M€**  
DE CAPITAL AVEC UN ACTIONNARIAT 100% PUBLIC

### CAPITAL IMMOBILIER

- Patrimoine en propre

**114,3M€**  
D'ACTIFS IMMOBILIERS

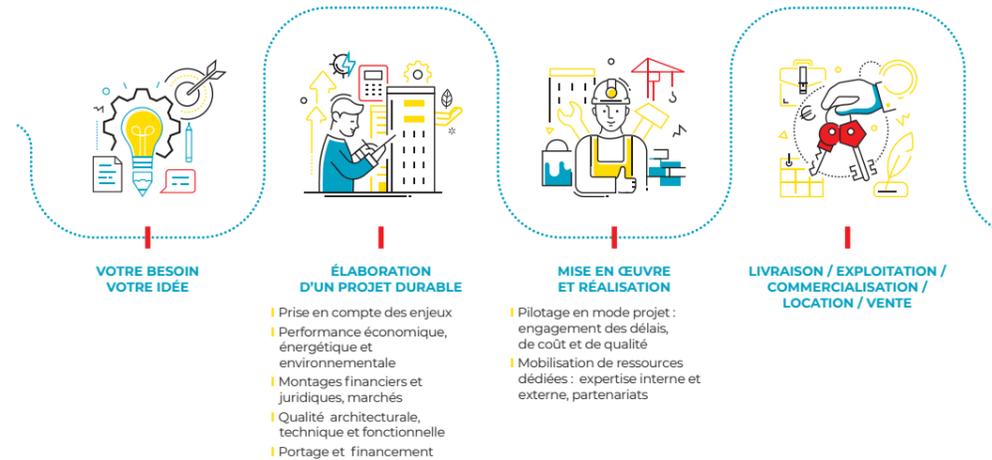
### CAPITAL ENVIRONNEMENT

- Bilan Carbone 2023

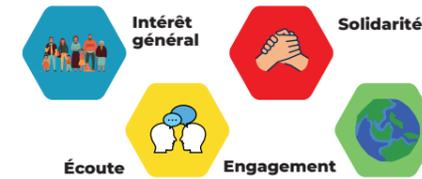
**3362 t**  
ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub> EN 2022

## NOS MÉTIERS ET ACTIVITÉS

### NOTRE CHAÎNE DE VALEURS



### NOS VALEURS



### NOS PRINCIPAUX MÉTIERS

- L'ingénierie de projet
- L'aménagement et renouvellement urbain
- La construction publique
- L'immobilier

### NOTRE STRATÉGIE

Imaginer, construire et aménager durablement les territoires d'Occitanie.

Nous avons à cœur de rendre possible des projets qui contribuent au développement et à l'équilibre de tous les territoires, utiles pour l'économie et les habitants. Nous prenons en compte les enjeux financiers, fonctionnels, esthétiques, environnementaux et réglementaires.

### LES FACTEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET DE RÉSILIENCE DE NOS ACTIVITÉS

- Le soutien de la Région et des autres actionnaires
- La proximité avec les territoires régionaux
- L'agilité et la capacité d'innovation pour répondre aux nouveaux enjeux
- La capacité à attirer et fidéliser les compétences

### LES MODES D'INTERVENTION

Mandat, contrat de prestation intellectuelle, assistance à maîtrise d'ouvrage, contrat de promotion immobilière, concession, DSP, bail à construction, financement et portage immobilier via des SAS

### NOS FILIALES



## MARCHÉS, CLIENTS, TENDANCES

### NOTRE MARCHÉ



### LES HYPER-TENDANCES

- Approvisionnement et coût des matières premières
- Zéro artificialisation nette
- Performance énergétique
- Disponibilité des compétences
- Économie circulaire

- Digitalisation
- Loyer de l'argent
- Transformation de la commande publique

### NOS CLIENTS

- Publics : Région, collectivités territoriales, organismes
- Privés : Entreprises ayant des projets structurants pour le territoire
- 1 client majeur Région Occitanie
- + de 82 clients collectivités territoriales

## NOS IMPACTS ET RÉSULTATS

### POUR NOS SALARIÉS EN 2024

- 5,9M€ masse salariale
- 72% des salariés ont réalisé au moins 1 formation
- Budget formation : 2% masse salariale

### POUR LE TERRITOIRE

- Contribution au rééquilibrage du territoire et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants d'Occitanie.
- 270 projets d'équipements publics, dont 91% en rénovation
- 20 concessions / projets d'aménagements
- 15 opérations en portage de foncier agricole

### POUR NOS ACTIONNAIRES

- Contribution au plan de relance pour l'emploi
- Maîtrise des risques et des opportunités
- Rentabilité économique et financière des activités

### POUR NOS CLIENTS

- Respect des délais : 92,5% taux de respect de la date de livraison
- Étude de satisfaction client : 94,7%
- Certification ISO 9001

### POUR L'ENVIRONNEMENT

- Constructions éco-conçues : matériaux biosourcés, sobriété énergétique
- 6 lycées à énergie positive + 2 en construction
- 1 ETP dédié aux mesures écologiques compensatoires

# NOTRE POLITIQUE RSE

## UNE MATRICE DE MATÉRIALITÉ POUR PRIORISER LES ENJEUX

Afin de comprendre plus précisément les attentes et les intérêts de nos parties prenantes concernant la RSE, l'ARAC a entamé une analyse de matérialité. Elle est réalisée selon les phases suivantes :

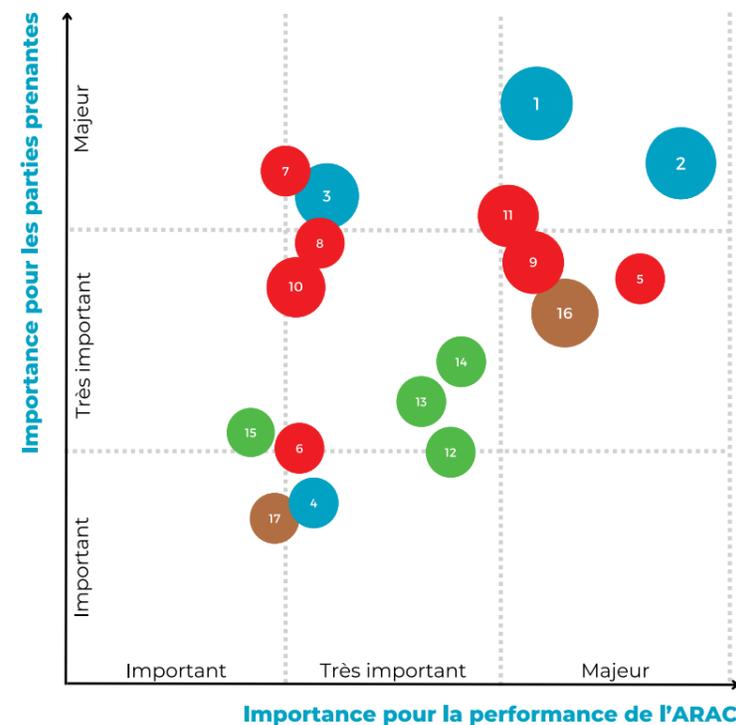
- Cartographie des parties prenantes
- Identification des enjeux RSE par l'équipe RSE selon 4 thématiques : éthique et relation client, social, environnement et territorial
- Évaluation de l'importance et maturité des enjeux à travers un questionnaire en ligne envoyé à nos parties prenantes internes : salariés, membres de la Direction et membres du CSE
- Hierarchisation des enjeux en fonction de leur impact économique
- Validation de la matrice de matérialité



Réhabilitation et extension des Thermes de Luchon (31)

La matrice de matérialité présentée classe les enjeux en fonction de deux axes : l'importance pour la performance de l'ARAC sur l'axe horizontal et l'importance pour les parties prenantes sur l'axe vertical. La différence de taille des cercles indique le niveau de maturité des enjeux.

## LES ENJEUX RSE DE L'ARAC



### ÉTHIQUE ET RELATION CLIENT

- 1. Loyauté des pratiques
- 2. Qualité et satisfaction des consommateurs
- 3. Transparence des informations
- 4. Rôle de conseil RSE auprès de nos clients

### SOCIAL

- 5. Formation et compétences
- 6. Implication du personnel dans la démarche RSE de l'entreprise
- 7. Égalité, diversité et lutte contre les discriminations
- 8. Plans de carrières et partage de valeur
- 9. Dialogue social
- 10. Santé et sécurité au travail (S&ST)
- 11. Qualité de vie au travail QVT

### ENVIRONNEMENT

- 12. Innovation et conception vers des projets plus durables
- 13. Achats responsables
- 14. Utilisation durable des ressources et lutte contre le changement climatique
- 15. Protection de l'environnement et de la biodiversité

### TERRITORIAL

- 16. Contribuer au développement durable des territoires
- 17. Soutien à des initiatives responsables

## UNE POLITIQUE QUI REPOSE SUR 4 ENGAGEMENTS

Le processus de consultation des parties prenantes a permis de mieux comprendre leurs attentes et leurs priorités. Elle a contribué à bâtir la politique RSE de l'ARAC, qui repose sur les domaines clés où l'entreprise peut avoir un impact significatif.

L'agence a formulé quatre engagements clés, qui guident ses actions et ses décisions dans le but de promouvoir un changement positif sur la société et l'environnement.

### ENGAGEMENT N°1

Garantir la transparence et la probité dans notre gouvernance.

### ENGAGEMENT N°2

Réduire notre impact environnemental.

### ENGAGEMENT N°3

Contribuer à l'épanouissement de nos collaborateurs.

### ENGAGEMENT N°4

Être aux côtés de tous les territoires.

Nos engagements pour construire durablement l'avenir de l'Occitanie

**ENGAGEMENT N°1**

# GARANTIR LA TRANSPARENCE ET LA PROBITÉ DANS NOTRE GOUVERNANCE

La confiance est essentielle pour maintenir des relations durables avec nos parties prenantes internes et externes. C'est pourquoi la transparence et la probité sont des piliers fondamentaux de l'ARAC. Au cœur des valeurs éthiques, nous nous engageons à promouvoir et garantir une conduite irréprochable dans toutes nos interactions, tant internes qu'externes.



# Gouvernance transparente, intègre et responsable

Notre politique :

- Valider et appliquer la politique RSE.
- Intégrer les attentes des parties prenantes internes et externes.
- Être transparent sur notre activité.
- Identifier les risques en termes de conduite éthique et de loyauté des pratiques liés aux activités de l'ARAC.



## TRANSPARENCE EN INTERNE ET EN EXTERNE

La transparence constitue un des piliers de l'ARAC. Des rendez-vous réguliers sont organisés par la Direction pour communiquer et échanger avec les parties prenantes internes et externes sur les résultats et les orientations stratégiques de l'entreprise.

### La comitologie interne

Des comités internes sont régulièrement organisés pour mettre à niveau et arbitrer avec l'encadrement les sujets liés à l'activité opérationnelle et analyser les opérations à risque : comités d'opportunités, comités de préféabilité et comités opérationnels. De plus, un CODIR et un Comité Managérial se réunissent mensuellement pour partager de l'information et arbitrer des sujets de fonctionnement et d'organisation de l'agence. En fonction de leur pertinence, les informations sont ensuite diffusées par les Directeurs et les Managers à leurs équipes, lors des réunions de service.



### Le reporting auprès des actionnaires et des clients publics

La SPL, la SEM ARAC et ses filiales sont soumises à des contrôles réguliers, qui rythment l'activité de l'agence : Assemblées des associés, Conseils d'Administration, Comités techniques, Comités d'Engagement... Ces rendez-vous sont l'occasion de reporting détaillé auprès de nos actionnaires privés et publics, dont la plupart sont également nos clients. Ils ont aussi vocation à être des instances de décision pour les actionnaires afin d'orienter l'activité de l'ARAC et de garantir la bonne mise en œuvre de la stratégie de l'agence.

### Les réunions d'information du personnel

Chaque trimestre, le Comité de Direction de l'ARAC rend des comptes aux salariés à l'occasion des Réunions d'information du personnel : toute l'équipe est ainsi conviée pendant 1h30 en visioconférence à partager l'actualité de l'agence. En 2024, ces réunions ont eu lieu les 10/07, 7/10 et 02/12. L'Assemblée Générale du Personnel, qui se tient chaque année en avril et en présentiel, se substitue à la réunion d'information du 2e trimestre.



### La mise en place de 6 groupes de travail thématiques

6 grandes thématiques ont émergé des journées d'échanges entre Directeur général et les équipes, qui se sont déroulées en 2023. C'est pourquoi nous avons mis en place 6 groupes de travail internes, d'environ 10 personnes, qui se sont réunis deux fois en 2024 :

- Organisation du travail
- Parcours Clients
- Communication
- Harmonisation métiers
- Parcours professionnel
- Sobriété et optimisation des usages

Ces groupes ont travaillé sur des feuilles de route et des plans d'actions, qui contribuent à l'amélioration continue de notre agence. La plupart poursuivent leurs travaux en 2025.

## LA VALIDATION ET L'APPLICATION DE LA POLITIQUE RSE

La politique RSE de l'ARAC donne lieu à des échanges au sein du Comité de Direction de l'Agence. Le CODIR regroupe 10 personnes, qui représentent l'ensemble des fonctions de l'agence.

Les salariés sont également invités à participer à la politique RSE, au sein de comités de pilotage : RPS, QVT, Fresque du Climat...



Démarche points forts

## LA PROBITÉ AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Les équipes de l'ARAC évoluent dans un contexte public et politique qui impose une conduite exemplaire. Intégrité, transparence et valeurs éthiques guident nos décisions et nos actions. Nous avons également une responsabilité sociale, où l'équité, le respect des lois et des normes professionnelles prévalent dans toutes nos interactions et transactions.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur le code des marchés publics et notre règlement intérieur. Ce dernier inclut notamment une procédure « lanceur d'alerte ».

Fin 2023, afin de renforcer notre démarche probité, nous avons mis en place un comité de pilotage dédié. Sa mission est de compléter le dispositif, notamment avec un code de conduite et des formations.



« Nos clients sont majoritairement publics et beaucoup d'entre eux sont également nos actionnaires.

Cette spécificité nous conduit à respecter un devoir d'exemplarité et nous permet par là même de bénéficier d'un solide capital confiance, des sphères publiques et privées.

La transparence et la probité, au cœur de notre fonctionnement, constituent ainsi un gage de pérennité pour notre agence. »

**LAURENT COLLET,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET  
DIRECTEUR DES INVESTISSEMENTS**

Nos engagements pour construire durablement l'avenir de l'Occitanie

## ENGAGEMENT N°2

# RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Dans un contexte de réchauffement climatique et d'épuisement des ressources, nous souhaitons nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue. C'est pourquoi nous avons à cœur de limiter autant que possible nos impacts sur l'environnement.

Écogestes, mobilité et construction durable... Parce que nous savons que chaque geste compte, l'ARAC et ses collaborateurs s'engagent, au quotidien, à maîtriser leur empreinte écologique et celles des activités.

### Le bilan carbone de l'ARAC

L'ARAC a réalisé son second bilan carbone pour l'année 2023. Accompagnés par la société Mobeetip, nous avons pu confirmer nos principaux facteurs d'émissions et poursuivre le plan d'actions.

 **Mobeetip**



Aurélien Joubert, DG de l'ARAC, roule en véhicule électrique depuis 2024.

# Sur nos sites

- Optimiser nos déplacements.
- Sensibiliser les salariés et les usagers de nos actifs sur les économies d'énergie.

## UN BILAN CARBONE QUI FAIT RESSORTIR 3 ENJEUX PRIORITAIRES

Notre second bilan carbone, effectué en 2024 sur l'année 2023, nous a offert une vision claire de notre impact environnemental en évaluant précisément nos émissions de gaz à effet de serre. Cette analyse nous a permis d'identifier à nouveau les principaux leviers d'actions pour réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>. En contribuant activement à la lutte contre le changement climatique, nous participons ainsi à la préservation de la planète et nous nous positionnons en tant qu'acteur engagé dans la transition écologique.

Les **3** priorités sont les déplacements, l'énergie et des constructions toujours plus vertueuses.

TOTAL DES ÉMISSIONS DE GES DES ACTIVITÉS DE L'ARAC : 1068 TONNES ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub>

**Deux périmètres retenus**

Pour quantifier nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), nous avons pris en compte deux périmètres :

**1 - Équipes et immobilisations :**

- Frais généraux :** chiffres établis selon les critères carbone de l'ADEME, qui incluent les frais tels que les honoraires, les assurances, les séminaires, l'entretien et la maintenance, ainsi que les formations.
- Immobilisations :** amortissements liés à la construction de nos infrastructures et à notre flotte automobile.

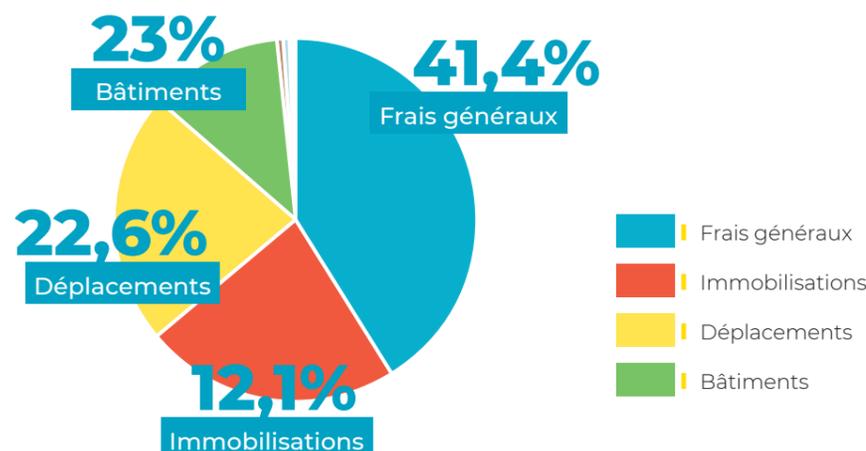
**2 - Constructions :**

Opérations réalisées pour notre propre compte et livrées en 2023. Ce chiffre ne peut être comparé d'une année sur l'autre compte tenu des variations de cette activité. L'indicateur retenu sera donc les émissions de nos constructions en propre par m<sup>2</sup>.

**3 - Déplacements :** émissions générées par les déplacements domicile-travail, inter-sites, opérationnels et hors région Occitanie.

**4 - Bâtiments :** consommations énergétiques de nos deux sites, ainsi que de l'ensemble de notre parc immobilier.

### PÉRIMÈTRE ÉQUIPES ET IMMOBILISATIONS



## UNE POLITIQUE D'ACHATS TOUJOURS PLUS DURABLE

Des clauses environnementales sont systématiquement incluses dans les cahiers des charges de nos moyens généraux.

### Achats de matériels numériques responsables (PC, smartphones)

- Critère environnemental : 5% de la notation des offres de nos prestataires.
- Label EPEAT (ou un éco-label européen) exigé. La catégorie affichée est un des critères d'évaluation des offres.

### Efficacité énergétique des produits

- Objectifs de réduction de consommation énergétique affichés dans nos cahiers des charges techniques.
- Intégration des évolutions technologiques permettant une meilleure efficacité énergétique des équipements dès leur disponibilité, avec notamment les dispositifs de limitation de consommation.

### Cycle de vie des produits

En fin de vie des appareils, une collecte et une redirection des matériels est effectuée vers les filières agréées de recyclage et de retraitement. Le recyclage est réalisé par l'entreprise « CtrlAltSuppr » agréée et spécialisée dans la collecte et la massification de Déchets d'Équipements électriques & électroniques.

### Renouvellements réfléchis

- Plus de renouvellement automatique des téléphones mobiles : réparation systématiquement envisagée avant le renouvellement.
- Renouvellement des PC tous les 4 ans, en privilégiant également la réparation en cas de panne.

## UNE MOBILITÉ RAISONNÉE

### Electrification progressive de la flotte automobile

La flotte automobile de l'ARAC se décarbone progressivement. En 2024, le Directeur général a opté pour une voiture 100 % électrique. Outre les 10 véhicules hybrides déjà présents dans la flotte, 10 nouveaux ont été commandés fin 2024, en remplacement de voitures thermiques. Notre objectif : plus aucun véhicule 100% thermique à l'horizon 2030.

### Sensibilisation des équipes

#### Éco-conduite :

publication dans la newsletter interne de janvier 2024 d'un article pédagogique sur les principes et les avantages de l'écoconduite, à destination de l'ensemble des collaborateurs.

#### Trajets Montpellier-Toulouse :

en complément du calendrier Outlook dédié au co-voiturage, diffusion en interne d'un mode d'emploi pour l'usage des transports en commun entre les deux sites (tram-train-bus).



## Encouragement à la mobilité douce

### Forfait mobilité durable

Depuis 2022, nous avons introduit le forfait mobilité durable à hauteur de 200 euros / collaborateur / an. Cette somme, exonérée d'impôts et de charges sociales, permet à chacun de financer des frais liés à des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle : vélos, trottinettes, transport en commun.

Depuis 2023, les collaborateurs des deux sites ont accès des vélos et trottinettes électriques en libre-service.

### Sécurisation des parkings vélo

Après avoir mis à disposition des collaborateurs de Toulouse deux parcs à vélos sécurisés en 2023, un aménagement spécifique a été installé à Montpellier en septembre 2024.



Parking à vélo de Montpellier

### LES INDICATEURS DE SUIVI :

- Émissions CO<sub>2</sub> de nos déplacements par collaborateur = **2,2 tCO<sub>2</sub>e**
- Émissions CO<sub>2</sub> des consommations énergétiques par collaborateur = **0,36 tCO<sub>2</sub>e**

# Sur nos opérations

La sobriété énergétique et la préservation de l'environnement sont prises en compte dans tous les projets que nous développons.

Nos objectifs principaux :

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de cycle de vie de nos constructions (fournitures matériaux constructions, exploitation/maintenance, fin de vie).
- Privilégier les projets de réhabilitation / rénovation.
- Limiter l'artificialisation pour préserver le vivant.

## LYCÉES À ÉNERGIE POSITIVE

Nos constructions s'inscrivent pleinement dans la stratégie régionale de transition énergétique : elles visent à produire, dans la mesure du possible, plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Pour cela, nous avons notamment recours à de la production d'énergies renouvelables, mais aussi à l'écoconstruction : orientation, isolation...



« Depuis 2022, je réalise une veille sur les évolutions technologiques et réglementaires concernant les thématiques énergétiques. Afin de partager l'information en interne, j'ai instauré le "quart d'heure du thermicien". À chaque réunion mensuelle de la Direction opérationnelle, je sensibilise les responsables d'opérations sur des sujets d'actualités : RE2020, les économies d'énergie, les nouvelles procédures d'accompagnement des usagers... L'objectif est que nos projets s'inscrivent durablement sur le territoire régional compte tenu des objectifs de sobriété énergétique fixés par la Région d'ici 2050. »

JÉRÉMIE MUZELLIER,  
INGÉNIEUR THERMICIEN

## RÉEMPLOI, MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET APPROVISIONNEMENT LOCAL

Nos projets font la part belle aux matériaux biosourcés. Issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale, bois, chanvre, paille, ouate de cellulose, textiles recyclés, ces matériaux répondent aussi aux

Depuis 2016,  
**6 lycées**  
à énergie positive  
construits en Occitanie  
2 nouveaux lycées en construction,  
à Auterive (retrée 2025) et à  
Cournonterral (retrée 2026)



Traitement de la pollution sur l'OZE humphry Davy- La grand-Combe (30)

exigences réglementaires de la construction. Nous contribuons au prolongement de la durée de vie des matériaux et participons à l'économie circulaire en agissant en faveur du réemploi et des filières locales.

- Depuis 2023, nous sommes signataires de la charte économie circulaire BTP Occitanie.
- En 2024, 100% des responsables d'opération de l'ARAC ont suivi une formation au réemploi.
- Depuis 2024, nous sommes adhérents à EnviroBât Occitanie.



## LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI DE LA RÉGION

Dans le cadre du Pacte Vert pour l'Occitanie lancé en 2020, la Région investit massivement dans les opérations de rénovation énergétique de son patrimoine bâti, au 1er rang desquels figurent les lycées. Les équipes opérationnelles de l'ARAC, préalablement formées, centralisent les données liées aux travaux réalisés, en vue de l'obtention de CEE\*.

À ce titre, depuis 2021, 1,1 M€ de primes ont été récupérées sur 42 projets confiés à l'ARAC.

Les certificats d'économies d'énergie (CEE) sont un dispositif national d'incitation pour la mise en place d'actions visant à la réduction des consommations d'énergie. Ils ont pour but d'inciter les fournisseurs d'énergie à promouvoir les économies auprès de leurs clients ; ce sont des primes pour encourager les travaux de rénovation énergétique.



- Le réaménagement du site du Surgi sur le Célé dans le Lot, en tant qu'AMO de la ville de Figeac (46).
- La création d'un écoquartier sur l'ex friche industrielle "La Sabla" à Plaisance du Touch (31), en tant que concessionnaire.
- Le traitement de la pollution du Parc Régional d'Activités Economiques Humphry Davy à La Grand Combe (30), en tant que concessionnaire du Syndicat Mixte.
- La désimperméabilisation et la renaturation de la place Fontanges à Villefranche de Rouergue (en tant que mandataire de la commune).

### Un webinaire dédié à l'impact du changement climatique sur nos constructions

En juin 2024, Jérémie Muzellier, thermicien de l'ARAC, a animé un webinaire interne auquel 70 salariés ont pu participer. A partir des données locales de Météo France, la présentation a permis de mettre en évidence les principaux facteurs de risques du changement climatique sur nos activités.

### Un nombre croissant de projets dédiés à la résilience des territoires

Conscients des enjeux liés au changement climatique et à la préservation du vivant, nos clients lancent de plus en plus d'opérations de requalification des friches, de dépollution, de désimperméabilisation des sols ou encore de renaturation des espaces. Nous les accompagnons notamment sur des projets tels que :

Total des GES émis par nos activités de production (Construction en propre/ Aménagement/ Gestion Patrimoniale/ Accompagnement construction et aménagement) 2023 :

#### 14 028 t CO<sub>2</sub>e

- Construction bâtiments\* : 13614 tCO<sub>2</sub>e → 97,1%
- Immobilisation : 351 tCO<sub>2</sub>e → 2,5%
- Sous-traitance : 42,7 tCO<sub>2</sub>e → 0,3%
- Frais généraux : 20,8 tCO<sub>2</sub>e → 0,15%

(\*) : Bâtiment Ascendance à Muret l'Herm et Data Valley à Labège.

## OPÉRATEUR DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2021, l'ARAC dispose d'un outil dédié à la prise en compte de la biodiversité sur les projets de construction et d'aménagement : l'OPERCO, opérateur ERC\* Occitanie. Objectif : zéro perte nette de biodiversité. En 2024, 4 contrats de prestation ont été signés avec la Région Occitanie, dans le cadre de la construction du lycée de Cournonterral, de la réhabilitation de la ligne ferroviaire entre Montréjeau et Luchon et de la rénovation et mise aux normes de l'aéroport de Carcassonne (+ suites de la gestion du site compensatoire du musée du Camp Joffre à Rivesaltes). Nous avons également travaillé avec une collectivité pour la ZAE de la Glèbe à Villefranche de Rouergue, avec une SPL sur la ZAC ENOVA et avec la société GGL aménagement sur 2 de leurs projets.

\*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

## PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Pour conserver le patrimoine naturel et en concertation avec les acteurs du territoire, l'ARAC :

- Évite dans la mesure du possible les impacts sur les milieux naturels.
- Prend en compte les continuités écologiques et la végétalisation.
- Porte une attention particulière à la maîtrise de l'artificialisation des sols.



Visite de l'OPERCO sur la ligne Montréjeau-Luchon

## LES INDICATEURS DE SUIVI :

- Émissions CO<sub>2</sub> de nos constructions en propre par m<sup>2</sup>/an = **0,67 tCO<sub>2</sub>e**
- Nombre de projets compensation écologique = **8**



Nos engagements pour construire durablement l'avenir de l'Occitanie

**ENGAGEMENT N°3**

# CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS COLLABORATEURS

La qualité de vie au travail, l'épanouissement et la réussite de nos collaborateurs sont au centre de nos préoccupations et font l'objet d'une recherche permanente d'amélioration. Nous avons à cœur de rester attractifs et d'assurer la capacité de l'agence à recruter, motiver et fidéliser nos collaborateurs.

En tant qu'employeur et acteur économique du territoire, nous portons également une attention particulière au respect et à la promotion des Droits de l'Homme ainsi qu'à la lutte contre les discriminations en interne et dans nos relations avec nos partenaires.

**CHIFFRES CLÉS**

Les femmes représentent **67%** de l'effectif total des salariés.

**40%** des membres du CODIR sont des femmes.

La formation représente **2%** de la masse salariale.

5 recrutements menés et aboutis en 2024 (12 en 2022) : **3 CDI, 1 CDD, 1 apprenti.** Nous avons également accueilli **3 stagiaires.**



Pétanque - Toulouse

# Qualité de vie au travail

- Consolider la démarche QVT.
- Assurer la politique Santé-Sécurité.
- Favoriser le développement des compétences des collaborateurs (GPEC).
- Renforcer la diversité et l'égalité professionnelle afin de lutter contre toute forme de discrimination.
- Miser sur l'inclusion et la diversité.

## MESURES QVT POUR RENFORCER LE CONFORT DES COLLABORATEURS

Parce que nous savons que les conditions de travail sont un des facteurs d'épanouissement des salariés, nous avons mis en place des mesures en faveur de leur bien-être et de leur confort.

### + d'équipements

Sur les deux sites, nos salariés profitent d'espaces détente de salles de repas, de prises électriques pour recharger les voitures, d'emplacements vélos.



Affiche SQVT



Pique-nique - Toulouse



Pétanque - Montpellier

### + d'animation interne

La vie de l'entreprise est rythmée par des événements internes qui permettent de renforcer la cohésion et la circulation des informations :

**Teams Matin** : Pendant 1h, l'ensemble de nos collaborateurs sont invités au « Teams Matin », une visioconférence mensuelle qui se déroule le lundi de 9h30 à 10h30, durant laquelle deux projets opérationnels ou fonctionnels sont présentés par des collaborateurs. 9 Teams Matin en 2024.

**Semaine de la QVCT** : À l'occasion de la Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail en juin 2024, nous avons proposé un programme de webinaires variés, sur des thématiques santé, bien-être, ainsi que des pique-niques et des parties de pétanque.

## DES ÉVÉNEMENTS POUR GARANTIR LA COHÉSION D'ÉQUIPE

Des regroupements sont organisés régulièrement pour renforcer les liens entre les collaborateurs :

- Un séminaire annuel de cohésion d'équipe : à Najac en Aveyron, le 4 avril 2024.
- Des afterworks, sous forme de visites suivies de cocktails conviviaux :
  - À Toulouse le 23 avril 2024, visite de l'exposition sur le projet de construction de la halle des mobilités.
  - À Montpellier, le 5 septembre 2024, visite des travaux de rénovation énergétique de l'ENSAM.
- A l'initiative des salariés, des déjeuners raclette ont été organisés sur les deux sites en novembre 2024.



Afterwork à Toulouse - Halle des mobilités



Afterwork à Montpellier - ENSAM

## L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX SALARIÉS

En 2024, les procédures d'accueil ont été mises à jour et harmonisées, afin garantir une meilleure intégration des salariés, y compris en CDD. Dans une optique d'amélioration continue, un rapport d'étonnement est systématiquement demandé.

## LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

L'étude sur les risques psychosociaux lancée en 2023 a permis d'ouvrir un espace de parole aux salariés, d'analyser l'exposition aux risques psychosociaux, d'identifier les facteurs de risque et de prévention, puis de hiérarchiser les problématiques. La démarche, baptisée par l'équipe « OCC'HAPPY », a conduit en 2024 à l'élaboration, avec les représentants du personnel, d'une feuille de route visant à prévenir et gérer les RPS. Les actions concrètes à court et moyen terme qui y figurent concernent principalement l'organisation du plan de charge, les usages du numérique, la standardisation des méthodes et outils et la communication. Un dispositif de recueil et de traitement des signalements sera également intégré au règlement intérieur.

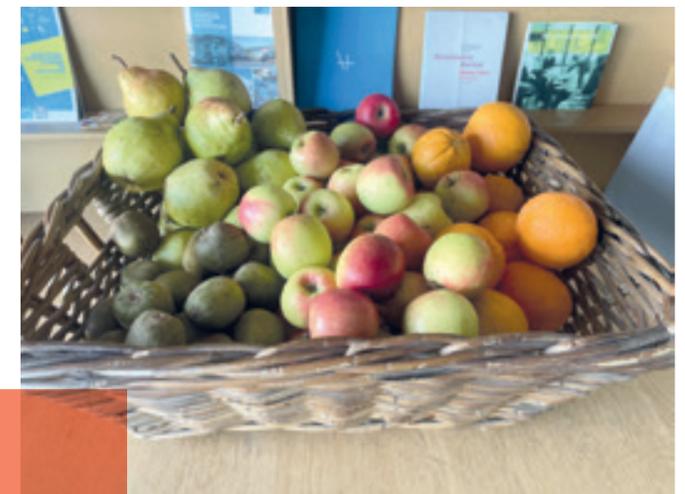
## DES PROCÉDURES SÉCURITÉ RENFORCÉES

En 2024, l'ARAC a renforcé son engagement en matière de sécurité avec notamment :

- La finalisation des formations à l'évacuation incendie, qui a permis de sensibiliser la majorité des collaborateurs des deux sites,
- La réalisation de travaux de mise aux normes, afin d'optimiser les conditions d'évacuation en cas d'urgence.
- Le contrôle des équipements de la flotte automobile, pour assurer une dotation homogène à l'ensemble des utilisateurs.

## DES CORBEILLES DE FRUITS ANTI-GASPI A DISPOSITION DES SALARIÉS

À partir d'octobre 2024, L'ARAC a entamé une collaboration avec PimpUp, une initiative anti-gaspi fondée en Occitanie. Cette start-up nous livre chaque mois des corbeilles de fruits frais, de saison, en circuit-court, à disposition des salariés sur les deux sites. En termes d'engagement écologique, les corbeilles sont 100% anti-gaspillage alimentaire : leur couleur, leur forme ou encore leur taille les ont exclus des circuits de commercialisation traditionnels. Enfin, travaillant en circuit court, PimpUp rémunère correctement les producteurs.



# Formation et inclusion



Formation

## FORMATION ET PROMOTION INTERNE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE



« Depuis 2021, je suis chargée de la formation pour l'ensemble des collaborateurs de l'UES. L'objectif est de permettre l'accession à des formations sur mesure pour répondre au mieux aux attentes et besoins de chacun pour une évolution et un épanouissement professionnel. »

**VIRGINIE LUCAS, RESPONSABLE FORMATION**

### Encourager la formation de nos équipes en continu

L'ensemble des salariés peut suivre une formation, qu'elle soit en lien direct avec son métier ou qu'elle concerne son développement personnel.

- ▮ Afin de limiter nos déplacements, des formations sont proposées en intra et en distanciel.
- ▮ Depuis 2021, la politique de formation du personnel se professionnalise avec un important volet sur le développement personnel, ouvert à tous.
- ▮ En 2024, chaque salarié a bénéficié en moyenne de 2.5 jours de formation.
- ▮ Depuis 2023, nous disposons d'Empowill, un outil de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Un référentiel des compétences a également été réalisé et intégré à l'outil.

### Faire évoluer nos collaborateurs

Afin de ne pas systématiser le recrutement externe et de favoriser l'égalité des chances, l'ARAC a mis en œuvre une politique de promotion interne qui permet aux collaborateurs d'accéder à d'autres postes. 3 personnes ont bénéficié de la mobilité en interne en 2024.

### Visites de chantiers



- Le 26 septembre, visite du chantier du futur éco-quartier de la Sabla, à Plaisance-du-Touch (31).
- Le 4 octobre 2024, visite du chantier de l'usine de production d'Hydrogène vert Hyd'Occ, à Port-la Nouvelle (11).



Visite chantier Hyd'Occ

## INCLUSION ET DIVERSITÉ : UNE RICHESSE SUR LAQUELLE NOUS MISON

### La place des femmes

En 2024, une feuille de route dédiée à l'égalité femmes-hommes a été élaborée avec les représentants du personnel. Elle vise à assurer une égalité de traitement et d'opportunités, favoriser un environnement de travail inclusif et gommer les écarts salariaux.

6 grands thèmes ont été retenus : l'acculturation des managers et des collaborateurs sur le sujet, la politique salariale, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, le parcours professionnel, l'équilibre vie privée/vie professionnelle et la santé.

En 2025, la feuille de route sera déclinée en actions concrètes dans chacun de ces thèmes.

### Une politique dédiée aux séniors

Un chantier a été ouvert autour de l'élaboration d'une politique "séniors" afin d'accompagner au mieux cette population dans sa dernière partie de carrière.

Après échanges entre un panel de collaborateurs concernés et les managers, des actions ont été imaginées autour de 5 grands thèmes : le recrutement, les conditions de travail, la formation, la transmission des savoirs et des compétences, la cessation d'activité. Ces propositions feront l'objet d'une présentation au CSE en 2025.



### L'insertion sur les chantiers

L'ensemble des chantiers que l'ARAC réalise pour la Région comporte des clauses d'insertion. 26% des heures travaillées sont réservées à des publics éloignés de l'emploi : jeunes diplômés, chômeurs de longue durée, personnes en reconversion ou encore séniors.

## LES INDICATEURS DE SUIVI 2024 :

- Taux d'absentéisme = **3,49%**
- Taux de turn-over = **5,49%**
- Taux de formation des salariés = **72%**
- Part de la formation sur la masse salariale = **2%**
- Pourcentage de personne en situation de handicap au sein de l'ARAC = **0,79%**
- Index EGAPRO = **83/100**
- Taux de fréquence AT = **0,12%**

Nos engagements pour construire durablement l'avenir de l'Occitanie

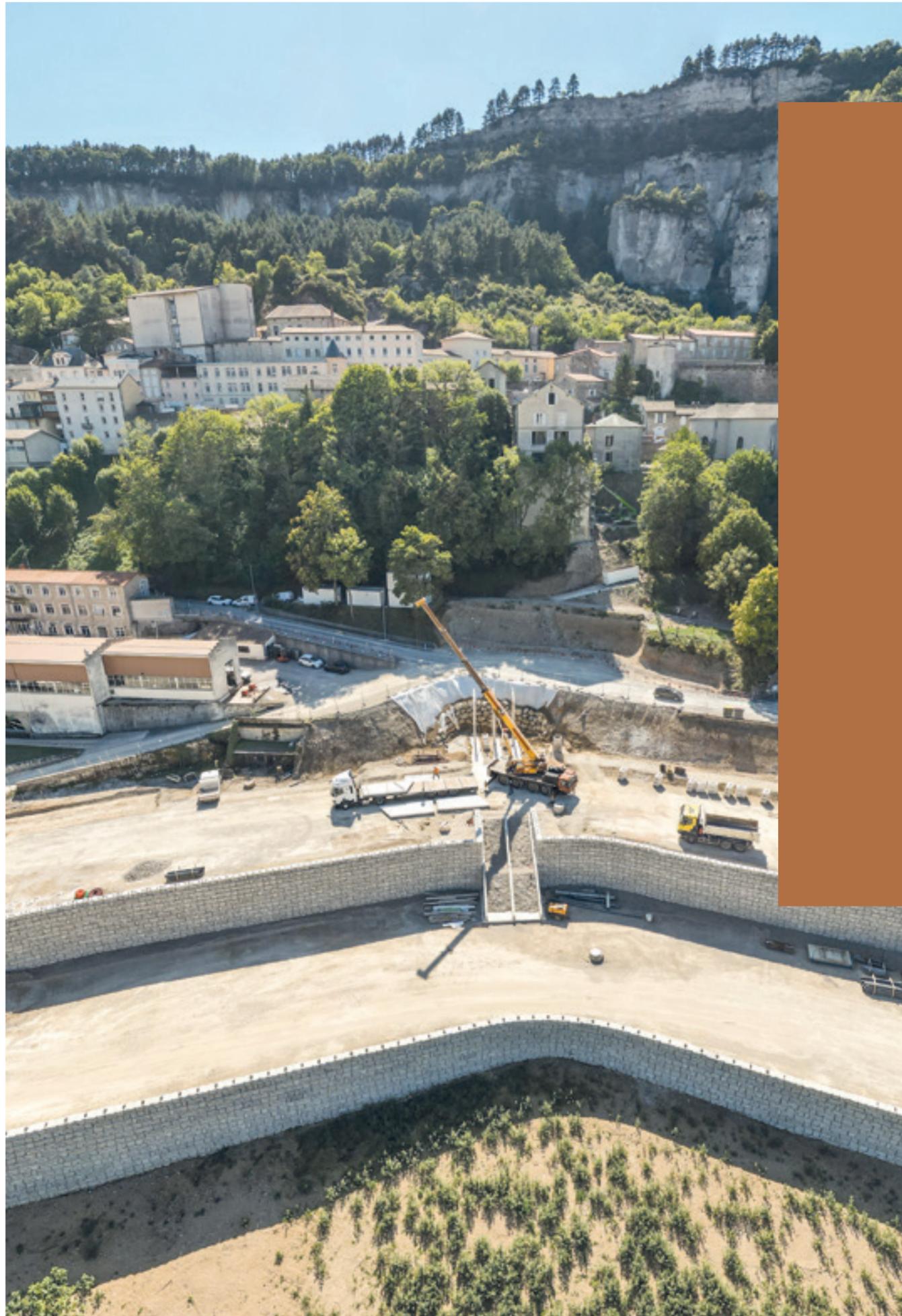
#### ENGAGEMENT N°4

# ÊTRE AUX CÔTÉS DE TOUS LES TERRITOIRES

Face aux défis du changement climatique et aux fragilités économiques et sociales, nous accompagnons les territoires dans leur transformation pour un développement harmonieux et durable. En mobilisant nos expertises, nous développons et soutenons des projets résilients, créateurs de valeur et riches de sens.

#### CERTIFICATION ISO 9001

Dans un souci de mieux satisfaire les attentes de nos clients, l'ARAC est certifiée ISO 9001 : la SEM ARAC Occitanie depuis 2013 et la SPL ARAC depuis 2023.



Réaménagement touristique de Roquefort-sur-Soulzon (12)

# Développement équilibré et responsable

- ✓ Développer le nombre d'actionnaires de la SPL ARAC Occitanie
- ✓ Accompagner les territoires notamment grâce aux filiales dédiées
- ✓ Cibler des initiatives en lien avec nos valeurs

## ATTRACTIVITÉ PROXIMITÉ

Nous sommes en contact permanent avec les acteurs des territoires, pour coller au plus près à leurs enjeux et à leurs besoins. Avec l'implantation et la réhabilitation de bâtiments, et l'aménagement des espaces publics, nous contribuons notamment à renforcer la résilience et l'attractivité des territoires.



Portage Foncière Agricole

## CONTRIBUER AU PLAN DE RELANCE POUR L'EMPLOI

Pour contribuer à la relance de l'emploi lancé par la Région Occitanie, **5 outils ont été créés en 2021** :

- ✓ **Une Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS)** pour faciliter les relocalisations/localisations dans les secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie.
- ✓ **Un outil de restructuration commerciale et artisanale, FOCCAL**, pour favoriser le maintien ou l'installation du commerce et de l'artisanat de proximité, et plus globalement en faveur de la vitalité des villes, petites et moyennes et des bourgs centres.

- ✓ **Une foncière des Pyrénées** pour participer au développement d'hébergements touristiques innovants et écoresponsables.
- ✓ **Un opérateur de compensation, OPERCO**, pour favoriser les aménagements à moindre impact sur la biodiversité et l'économie agricole.
- ✓ **Une foncière agricole**, pour aider les jeunes agriculteurs, ayant des projets vertueux, à s'installer en Occitanie. En 2024, 8 fonciers ont été acquis, représentant près de 197 ha, pour un montant total d'acquisition de près de 1,157 M€.

### Réunion des EPL autour de la RSE

Le 10 septembre 2024, nous avons réuni les EPL de construction et d'aménagement d'Occitanie pour une matinée d'échanges centrée sur la RSE. Plusieurs témoignages ont rythmé nos discussions, dont ceux d'Alexandre Godin, du Groupe Andros et de Vincent Delorme, de la SEGARD. A cette occasion, Jérémie Muzellier, thermicien de l'ARAC, a partagé une présentation sur les impacts du changement climatique sur nos activités en Occitanie (source météo France).



Speedcoaching NQT

## PARTAGER NOTRE EXPERTISE DES MONTAGES COMPLEXES

Nous sommes régulièrement amenés à déployer des montages technico-juridico-financier innovants. Quand un montage intelligent est trouvé, nous le proposons dans la mesure du possible à d'autres collectivités. L'économie circulaire s'applique également à l'ingénierie financière !

## SOUTENIR DES INITIATIVES LOCALES

### Bénévolat NQT

En 2024, l'ARAC fête ses 3 ans d'adhésion à cette association qui aide les jeunes diplômé.e.s à trouver un emploi. Nous sommes 10 marraines et parrains répartis sur les deux sites de l'ARAC.



### L'ARAC partenaire du MHR Féminin

Depuis octobre 2024, l'ARAC est partenaire du Montpellier Hérault Rugby Féminin, club au sein duquel évolue Prune Pégot, notre chargée de mission Qualité Sécurité. Ce partenariat a notamment permis l'acquisition d'une caméra connectée, qui améliore le suivi de la performance des joueuses. Il s'inscrit dans le cadre de nos actions RSE pour soutenir l'égalité femmes-hommes.



Safi N'Diaye, Manager Générale du MHRF et Aurélien Joubert, DG ARAC

## LES INDICATEURS DE SUIVI :

- **270** de projets d'équipements publics, dont 245 en rénovation
- **20** concessions / projets d'aménagements



# Une démarche qui nous ressemble et nous rassemble

Les actions que nous prévoyons de poursuivre ou de lancer en 2025 nous permettront d'aller encore plus loin dans notre engagement en faveur de l'environnement, des salariés et des territoires.

## NOS PRINCIPAUX OBJECTIFS 2024

### Le groupe de travail «sobriété»

Poursuite de la réflexion du groupe de travail sobriété, lancé mi-2024 pour aborder le volet environnemental de la RSE, de manière transversale dans l'entreprise. 2025 sera l'année de la mise en œuvre des actions qui auront été validées par la Direction Générale de l'ARAC.

### Le suivi des indicateurs

- Environnementaux, notamment grâce au bilan carbone
- Sociaux, grâce aux différentes politiques lancées par les RH
- Économiques, avec le développement d'activités au service des territoires

### La proximité avec les territoires

Dès 2025, organisation de rencontres thématiques, afin de répondre aux besoins / enjeux des territoires d'Occitanie, notamment à l'aune du changement climatique. Par exemple : « Pourquoi élaborer une stratégie patrimoniale ? »

### La poursuite des actions de sensibilisation

Poursuite de la sensibilisation sur les impacts du changement climatique sur nos activités, auprès des salariés, des actionnaires, des clients et des usagers. Notamment au travers de formations et de webinaires, ainsi que par l'embarquement de notre écosystème dans le parcours de la CEC Occitanie, qui débutera en 2026.

## L'ENGAGEMENT DE LA GOUVERNANCE

### La mise en œuvre progressive de la feuille de route CEC

Après le succès de la première édition nationale de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) en 2022, celle-ci se déploie désormais à l'échelle des régions françaises. L'ARAC, au travers d'Aurélien Joubert et d'Agnès Rousseau, ont fait partie des entreprises retenues pour participer au parcours de transformation 2024.

Structurée en sessions thématiques qui mobilisent l'intelligence collective pour produire des livrables concrets, la CEC mobilise le dirigeant et le « planet champion ». Elle vise, à l'horizon 2030, le changement de posture des décideurs économiques, le changement de la définition du

succès, la redéfinition des priorités et des indicateurs de pilotage pour prendre en compte les enjeux du climat.

Ce parcours a permis d'élaborer une feuille de route de l'ARAC à l'horizon 2030.



Session 1 du parcours CEC

# Feuille de route ARAC

## Convention des Entreprises pour le Climat

<b>QUESTION GÉNÉRATIVE</b>	Et si on réinventait l'aménagement et la construction des territoires d'Occitanie à l'aune du changement climatique, avec des projets qui contribuent à la décarbonation et au développement du vivant, améliorent des conditions de vie des habitants, accompagnent les territoires et les entreprises vers un développement résilient, renforcent l'emploi et l'économie locale et inspirent tout notre écosystème ?
<b>CAP À 10 ANS</b>	En 2030, notre agence est devenue une ressource évidente et nécessaire pour la mise en place des politiques publiques durables, résilientes et régénératives à chaque étape de l'acte d'aménager puis de vivre sur le territoire d'Occitanie. En 2030, dans une Occitanie particulièrement touchée par le changement climatique, les enjeux de décarbonation, d'adaptation et de préservation du vivant sont au cœur de tous nos projets. L'essentiel de notre activité repose sur la réhabilitation de l'existant, car nous voulons renoncer à l'artificialisation. Nous sommes attentifs : - à la sobriété des opérations, - à l'utilisation de matériaux biosourcés et/ou locaux, - au développement du réemploi et des énergies renouvelables, - la préservation du vivant, - à l'amélioration des conditions de vie des habitants.
<b>LEVIER DE REDIRECTION 1</b>	<b>Embarquer nos actionnaires, notre équipe et tout notre écosystème</b>
<b>OBJECTIFS D'IMPACTS</b>	- 100% de la flotte automobile décarbonée d'ici 2030. - En 2028, 100% des équipes formées aux enjeux de la transition en fonction de leur cœur de métier. - 2 webinaires / an à partir de 2026, à l'attention de notre écosystème, pour les faire évoluer vers un modèle régénératif. - En 2030, atteinte d'un impact score de 70.
<b>PLANS D'ACTIONS</b>	<b>START</b> - Mise en place d'un PDME pour inciter à moins de déplacements, plus de mobilités douces et de covoiturage. - Sensibilisation de l'écosystème : organisation de webinaires à l'attention de nos partenaires et concurrents, pour les inciter à réduire leur impact : l'impact score, la préservation du vivant, le réemploi, les labels... - Appui à la CEC pour déployer le parcours en Occitanie et inciter notre écosystème à y participer. <b>IMPROVE</b> - Programme de formation interne 2025-2028 : énergie, biodiversité, réemploi, ... - Mini parcours CEC pour le comité managérial, sur 1 journée. - Fresque de la biodiversité (volontariat). - Formations adaptées aux métiers. - Amélioration du bilan carbone scope 1 avec feuille de route bas carbone. - Les locaux ARAC, notamment à Toulouse : rénovation et/ou déménagement. - Feuille de route EGAPRO. - Etude de l'impact score pour identifier les marges de progrès les plus significatives. - Sélection des véhicules de fonction plus écologiques. <b>STOP</b> - Voitures thermiques, déplacements avion.
<b>LEVIER DE REDIRECTION 2</b>	<b>Limiter le nombre et réduire l'impact environnemental des nouvelles constructions (Atténuation)</b>
<b>OBJECTIFS D'IMPACTS</b>	- 0 artificialisation nette en 2030. - 100% des nouvelles constructions labélisées en 2030 : BDO, BREEAM, BEPOS, BBKA... - Atteinte avec 2 ans d'avance les valeurs cibles de la RE2020 en termes d'impact carbone des constructions : Co <sub>2</sub> émis par m <sup>2</sup> de surface utile (seuils de 2028 et 2031).
<b>PLANS D'ACTIONS</b>	<b>START</b> - Réflexion systématique d'une alternative au neuf, en imaginant de nouveaux usages pour du bâti existant - Etudes de conception prenant en compte les cycles de vie des bâtiments. - Calcul du bilan carbone de chaque opération. - Etude approfondie et choix des labels les plus adaptés pour les logements, le tertiaire, l'industrie, les bâtiments publics... <b>IMPROVE</b> - Utilisation de matériaux biosourcés. - Approvisionnement local. - Valorisation des énergies renouvelables dans les constructions : géothermie, photovoltaïque. - Optimisation de la conception pour réduire : ◦ L'empreinte carbone. ◦ Les surfaces utiles. ◦ Les emprises au sol. - Construction sur des friches. <b>STOP</b> - Construction sans label environnemental / énergétique.





SUNCHA Crédits Photos : ARAC Occitanie - ADB Battolot / Anthony Boisson Arshoet / ARAC Occitanie / Arnaud Spani / Christophe Pici / Gilles Vidal / Greg Alric / MHRF / Sophie Bourguignon / Unsplash - Imprime sur papier FSC issu de fibres 100% recyclées



**ARAC**  
Occitanie

Agence  
Régionale  
Aménagement  
Construction

**Site de Montpellier** | 117 rue des États Généraux | CS 19536 | 34961 Montpellier cedex 2 | Tél : 04 99 524 524  
**Site de Toulouse** | 55 avenue Louis Bréguet | CS 24020 | 31028 Toulouse cedex 4 | Tél : 05 62 727 100

contact@arac-occitanie.fr | [www.arac-occitanie.fr](http://www.arac-occitanie.fr) | |